

Lettre n°01 ----- Eté 2016

Résumé

Une transition vers le développement durable à très petits pas

L'enthousiasme qu'avait suscité en 2015 la Conférence de Paris semble être désormais bien loin et les politiques ont repris leur cours « usuel » : à *petite vitesse*. Revenant sur cet événement, l'article de Jacques Theys paru en septembre 2016 dans l'encyclopédie, rappelle qu'en matière de climat comme d'environnement, il ne suffit pas de faire quelque chose, mais qu'il faut le faire à temps. *Le temps compte et il va désormais compter beaucoup plus dans les années à venir*. Ceci nous interroge sur l'usage qui est fait de la notion de transition. Ne s'agit-il pas de remettre à un futur très lointain des actions dont on sait cependant qu'elles devraient être engagées dès aujourd'hui ? Se demander, si en substituant au développement durable « la transition énergétique » ou la « transition écologique » certaines dimensions essentielles ne sont pas marginalisées comme la participation démocratique, la lutte contre les inégalités sociales, l'importance majeure de l'échelle territoriale, ou encore la priorité à donner aux générations futures. Ne faut-il pas rappeler que la transition n'est qu'une composante d'une politique plus globale de développement durable - qui reste la référence ?

[Lire la suite...](#)

Texte

Politiques à petite vitesse : S'agissant de la **loi sur la transition énergétique pour la croissance verte** du 17 août 2015, la note de décryptage de *La Fabrique Ecologique* de décembre 2015 met en avant que 77 % des décrets d'application sont toujours en attente de publication. « La traduction en mesures concrètes des objectifs relativement consensuels de la loi se heurte manifestement, dans les faits, à des blocages. ... Seule une vision explicite et transparente de l'avenir permettra à tous les acteurs de l'énergie, y compris les plus importants opérateurs, de programmer leurs activités et leurs décisions dans des conditions économiques satisfaisantes. »

Question de temps : Il y a quarante ans était adoptée la première grande loi de protection de la nature (1976). Le projet de **loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages** a été votée le 20 juillet dernier. Les lobbies s'en sont donnés à cœur joie selon la sénatrice Évelyne Didier et, souligne le sénateur Ronan Dantec, la coalition du refus se construit toujours autour de l'idée de repousser aux calendes grecques les avancées. De la même façon que les résumés des rapports du GIEC sont devenus des compromis socio-politiques, les scientifiques sont souvent invoqués comme alibis notamment sur la question des néonicotinoïdes et des perturbateurs endocriniens ou de la taxation de l'huile de palme.

Faute de prendre en compte de manière réaliste les temporalités qui sont celles des politiques, de la nature ou de la société - les inerties, les effets de seuil ou cumulatifs, les irréversibilités, les dynamiques d'apprentissage ou d'adaptation, les délais de mise en œuvre - nous nous trouvons ainsi, remarque Jacques Theys, dans la situation d'être constamment « en retard d'une guerre », reportant sur les générations futures, le soin de réparer les erreurs que nous n'avons pas su prévenir à temps. « *Face à ce risque, il est urgent* », conclue t'il, « *de développer partout une véritable intelligence et pédagogie des temps* », et la société civile devrait jouer un rôle précurseur dans cette voie.

A lire : *les derniers articles mis en ligne*

Jacques Theys : *Le climat avant et après la cop 21 : d'abord une question de temps*. 2015

- L'année 2015 est à mi-distance entre l'émergence de la question climatique dans le débat public - 1980 - et 2050, horizon habituel des politiques engagées dans ce domaine. Le temps devient maintenant un facteur déterminant. Partant du constat qu'en matière de climat « il ne suffit pas de faire quelque chose, mais qu'il faut le faire à temps », l'auteur s'interroge sur

les raisons qui ont fait que cette question des temporalités est restée relativement marginalisée, à la fois dans les messages diffusés par les scientifiques et dans l'action publique ou privée.

André-Jean Guérin : *Les terres éléments clés pour l'avenir du climat et de l'alimentation humaine*, 2016

- 4 pour mille par an, c'est l'augmentation du stock de carbone des sols qui permettrait d'absorber la totalité des émissions de gaz carbonique émis chaque année par l'humanité à partir des combustibles fossiles. Avec de tels ordres de grandeurs, la gestion des terres n'est peut-être plus principalement, une question d'agriculteurs, cela devient un enjeu collectif. Réduire le gaspillage alimentaire, changer les pratiques agricoles et alimentaires, suspendre l'étalement urbain sont un impératif pour permettre à la fois de nourrir les humains et que les terres et végétaux poursuivent leurs fonctions naturelles.

Stéphane Frioux, Isabelle Veillard : *Santé environnementale : principe de précaution et incertitude scientifique*.

- Article extrait du rapport du groupe de travail de « **La Fabrique écologique** » : « Les territoires au défi de santé environnementale, de l'histoire à l'action présidé par Stéphane Frioux.
La santé environnementale est un véritable défi pour les politiques publiques. Elle se situe à l'intersection entre l'évaluation des effets de l'environnement sur la santé humaine, celle des modes de vie – conçus comme faisant partie d'une approche élargie de l'environnement – et celle des effets du développement économique par l'intermédiaire de nouvelles productions ou de nouvelles technologies. Cela suppose également de mettre en application le principe de précaution tant que dure une situation d'incertitude scientifique.

Parmi nos partenaires : **La Fabrique écologique** (www.lafabriqueecologique.fr) est une fondation pluraliste transpartisane de l'écologie qui lance des débats et élabore des propositions concrètes en matière d'écologie et de développement durable. Des notes sont élaborées par des groupes de travail avec un grand souci de rigueur. Chaque note est ensuite soumise au débat lors d'ateliers « co-écologique » et ouverte aux remarques après sa mise en ligne sur internet.
Dernières notes parues : L'épargne au service de la transition énergétique (version définitive 2015) ; Les notes « Les énergies renouvelables au milieu du gué », « Quelles priorités dans la lutte contre la précarité énergétique » sont actuellement soumises au débat.

Nous serions heureux de savoir si l'encyclopédie du développement durable vous intéresse, si vous êtes prêts ou presque prêts à nous proposer quelques contributions.
Prenez contact avec l'association 4D ou avec duportliliane@orange.fr